SUD-OUEST 7 décembre 2010 06h00 | Par OLIVIER SARAZIN

De grands chantiers à petits pas

La déviation de La Rochefoucauld sera mise en service avant Noël. C'est l'occasion de s'intéresser au calendrier des autres chantiers en Charente.



La déviation de La Rochefoucauld (d'une longueur de 8,2 km) va libérer la ville d'un flux de 15 000 véhicules par jour. Le chantier avait débuté en novembre 2006. Il a coûté 60 millions d'euros. PHOTOS TADEUSZ KLUBA

Enfin! Avant la fin 2010, la déviation de La Rochefoucauld sur la RN 10 sera partiellement ouverte à la circulation. Ce cadeau de Noël était attendu depuis longtemps: le nouveau ruban de bitume - long de 8,2 km - va libérer la ville d'un flot continu moyen de 15 000 véhicules par jour et faire gagner un bon quart d'heure aux automobilistes sur la route de Limoges. Cette bonne nouvelle nous invite à nous intéresser au calendrier des autres chantiers programmés ou attendus sur la RN 141 et la RN 10. Tronçon par tronçon, voici les dernières informations.

- 1 RN 141 : la déviation de La Rochefoucauld. Voici un projet dont l'utilité publique avait été déclarée en septembre 1996. Le chantier a débuté fin 2007. Il a finalement coûté 60 millions d'euros. Le mode de financement entre l'État et les collectivités locales fut complexe : 1,8 M€ avaient été affectés aux contrats de plan État-Région (CEPR) antérieurs à 2000 ; 23, 3 M€ ont été crédités lors du CEPR 2000-2006 ; le solde a été apporté par le programme général de l'État sous forme d'anticipation, par le plan de relance 2009, et par le Plan de modernisation des itinéraires routiers (PDMI) 2009-2014. Attention : la mise en service de la déviation ne sera que partielle, avec rabattement aux extrémités et circulation sur deux fois une voie, pour permettre l'achèvement des raccordements est et ouest. La mise en service définitive (à deux fois deux voies) est promise pour juin 2011.
- **2 RN 141 : le trajet Chasseneuil-Exideuil.** Il faut ici construire 20 km de deux fois deux voies, entre les futures déviations de La Rochefoucauld et de Chabanais. Le tracé a été retenu et présenté au public. Les études sont en cours. Coût probable : environ 120 millions d'euros. Aucun financement n'est acquis. Nous sommes ici à l'horizon 2020. Voire au delà.
- **3 RN 141 : la déviation de Chabanais.** Un bourg en danger de mort. L'urgence des urgences ! En 2008, un reportage sur M6 avait ému et scandalisé la France entière. Dominique Bussereau avait alors promis une déviation pour 2012. Les délais seront-ils tenus ? La Dreal à Poitiers évoque une livraison à la fin 2012. Les expropriations ont pris un peu de temps. Le marché des ouvrages d'art est attribué. Celui du terrassement le sera bientôt. La nouvelle route mesurera 11,4 km. Coût probable : 112 millions d'euros (un montant relativement élevé, dû à la complexité du franchissement de la Vienne).

RD 951.La route Chasseneuil-sur-Bonnieure - Confolens

La section de la route départementale n° 951 (RD 951) comprise entre Chasseneuil-sur-Bonnieure et Confolens a fait l'objet d'un ambitieux programme de travaux afin d'améliorer la sécurité et le confort des usagers mais également afin de rapprocher la Charente-Limousine du chef-lieu du département.

Ces travaux ont été effectués entre septembre 2000 et septembre 2007 :

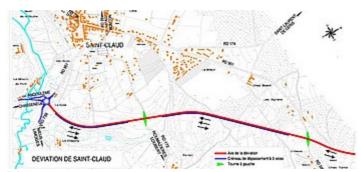
- déclarés d'utilité publique le 19 avril 2000
- 21 km totalement réaménagés
- 19 millions d'euros de travaux
- financement à 100 % par le Conseil général de la Charente

Le Département a décidé de poursuivre cet aménagement par la réalisation de la déviation du bourg de Saint-Claud

- déclarée d'utilité publique le 26 juin 2003
- 2.8 km de route nouvelle à construire
- estimation 2008 : 9.1 millions d'euros
- financement à 100 % par le Conseil général de la Charente

Déviation du bourg de Saint-Claud

- création d'une chaussée à 3 voies (2 voies + 1) pour deux créneaux de dépassement (1 créneau dans chaque sens de circulation de 600 m et 1000 m). Cette chaussée neuve débute (sens
 - Chasseneuil-sur-Bonnieure/Confolens) au giratoire RD 951/739/accès au "Moulin du Pont", contourne par l'Est le bourg de Saint-Claud et se raccorde sur la RD 951 au droit du village "Chez Négret"
- construction de deux ouvrages d'art (passages inférieurs) pour le rétablissement des cheminements agricoles et itinéraires de randonnée
- aménagement de deux carrefours avec tourne-à-gauche aux carrefours RD 951/172 et RD 951/346
- réalisation de cinq bassins de confinement des eaux issues de la plate-forme routière
- aménagement d'une aire d'arrêt pour les usagers circulant dans le sens
 - Chasseneuil-sur-Bonnieure/Confolens



Phasage:

- 2006 à 2009 :
 - o acquisitions foncières à l'amiable achevées en 2009 par une procédure d'expropriation
- 2008 à 2010 :
 - o reconnaissance archéologique en 2008 et 2009
 - o déplacement des réseaux
 - o construction de deux ouvrages d'art et d'un ouvrage hydraulique en 2009 / 2010
- 2011 à 2013
 - o terrassements généraux prévus de mars à novembre 2011
 - o chaussées
 - o assainissement de surface

. Les intervenants

Maitrise d'ouvrage

Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement Service Infrastructures et Transports - M. Moussu Division Maîtrise d'Ouvrage - M. Allafort, Mmes Briand et Laurin

Mattrise d'œuvre
Direction Interdépartementales des Routes Atlantique
Service ingénierie Routière Poitou-Charentes - Mme Audigé, M. Dudoit
Direction Interdépartementales des Routes Centre Ouest
Service ingénierie Routière Limoges - MM Mayet et Berte
CETE du Sud Ouest - MM.Barras et Gardet

Bureau Véritas Aquitaine Bigorre - M. Giraud Bureau ETEN Environnement - Mme Maisonneuve

Coordonnateur sécurité et protection de la santé

Ouest coordination - M. Parquet Contacts chantier

Le financement.

100 % État

Par décision ministérielle, l'affectation par anticipation au PDMI (programme de modernisation des itinéraires) d'une enveloppe de plus e 37 Mč a permis le démarrage de l'opération dont le coût d'objectif s'élève à 112 M€, le financement étant assuré à 100 % par l'État.

Les grandes étapes

- libération des emprises (terminée)
 diagnostic archéologique (terminé)
 rétablissement des voies interceptées (en cours)
 rétablissement des voies interceptées (en cours)
 construction de l'ouvage d'art non courant pour franchissement de la Vienne (en cours)
 rétablissement des écoulements hydrauliques interceptés (en cours)
 réalisation des terrassements (en cours)
 réalisation de l'assainissement et des bassins de traitement des eaux
 réalisation des chaussées
 mise en place des équipements de sécurité
 réalisation de l'aménagement paysager
 inspection préalable à la mise en service



Lettre d'information RN 141 Déviation de Chabanais juin 2011



DEVIATION DE CHABANAIS P81

Une déviation attendue

One deviation attendue

La traversée de l'agglomération de Chabanais, très étroite, conjuguée à un trafic poids
lourds important conduit à des difficultés de circulation et de conflits avec les piétons.

L'aménagement de ce tronçon de RN 141 s'inscrit dans celui plus vaste de la Route
Centre Europe Atlantique - RCEA, grande liaison est-ouest destiné à ouvrir la façade
Atlantique (Saintes-Royan) vers le sillon Rhodanien et le réseau autoroutier de l'Est de

L'enquête préalable à la déclaration d'Utilité Publique (D.U.P.) des travaux d'aména-gement à 2 x 2 voies de la RN 141 entre Chasseneuil et Limoges s'est déroulée du 13 juin au 8 juillet 1998. Le décret de D.U.P. couvrant notamment le projet de dévia-tion de Chabanais-Étagnac a été pris le 6 janvier 2000. Une prorogation a été prise le

À ce jour les fondations profondes sont achevées, les piles sont commencées et le démarrage du lancement des poutres du tableir est prévu en juin. Sa seule construction edge 21 mois de travaux.

Tous les ouvrages d'art sont en chantier, la phase de ter-rassement débute. Plus de 200 ouvriers vont œuvrer sur

Un comité de pilotage

Un comité de pilotage a été constitué pour suivre le dé-roulement de cette opération à fort enjeu sécuritaire.

Présidé par le Préfet de Charente, il regroupe les par-lementaires, le président du Corseil général, les maires des communes traversées par la RN 141 entre Etagnac et Chasseneuli, la chambre d'agriculture et les services routiers de l'État (DREAL Poitou- Charentes,DIR Centre-Ouest et DIR Atlantique)

L'environnement pris en compte

Pour l'opération de Chabanais, un coordonnateur environnement a été recruté. Il a pour mission de sensibiliser les différents acteurs dans l'identification des secteurs à es offerens acceurs dans indentication des secteurs a enjeux et dans leur préservation et de veiller à la continui-té de cette vigilance par les divers intervenants. Il accom-pagne les entreprises dans la mise en œuvre de mesures simples et s'assure de leur respect tout au long du chan-tier. Son action porte aussi sur la gestion des déchets du chantier, la limitation du bruit, la préservation de l'eau et les milieux amustines.

Des zones banalisées sur le chantier accompagnées de panneaux d'avertissement contribuent à rappeler aux différents intervenants la démarche engagée.

Les entreprises sur le chantier

- Charier/Bourgalay/SRTP
 DTP Terrassements
 DV Construction / Matière
- NGE/Guintoli
- Roger Martin
 SNGC/Laurière/Bonnet

Chabanais

+ de 9 000 véhicules par jour traversent la commune dont 15 % de poids-lourds.

11 km de 2 x 2 voies

LL Km de Z x 2 voies

La déviation de Chabanais et Etagnac mesure plus de 11 km et débute au raccordement avec la déviation existante à 2 x 2 voies de Saint-Junien à l'est et se termine au raccordement avec la RN 141 à Exideuil à l'ouest. Elle se caractérise notamment par :

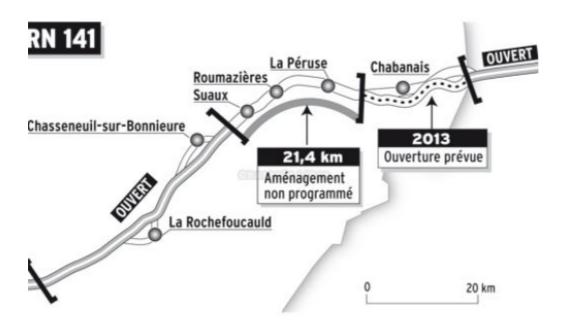
- 2 échangeurs complets et 1 d'emi-échangeur;
- 9 ouvrages d'art (passages supérieurs - pont au dessus de la route à construire) ;
- 2 passages inférieurs (sous la route, à construire), dont un passage pour la grande faune;
- 8 ouvrages h'advairques, pour plusieurs cours-d'eau, dont les rivières « la Grêne » et « la Vienne ».

Cedemier ouvrage, désigné viaduc, franchit la Vienne et la voie SNCF Limoges Angoulême. Il entre dans la catégorie des ouvrages d'art non courants, notamment en raison de sa

CL du 4 février 2011

Chabanais : le chantier qui irrite

Le chantier de la RN 141 a été expliqué au conseil de développement. Inquiétude, interrogations, impatience.



La déviation de Chabanais est très attendue.

Elle l'est depuis des années et de voir des ouvrages d'art sortir enfin de terre et des terrassements se réaliser, prouvent que le chantier est sur la bonne voie. Chabanais va être «libérée». «Oui, mais pour voir le problème se déplacer à Roumazières-Loubert...»

Mercredi soir, ils ont été nombreux à faire ce constat limpide, et à le jeter à la figure des représentants de l'état, présents à cette réunion qu'organisait à Roumazières le conseil de développement du Pays de Charente limousine

José Délias, le président de cette instance de réflexion et force de proposition, savait, en organisant cette rencontre, que la Charente ne coulerait pas comme un long fleuve tranquille au pont Sigoulant! D'un côté, les délégués de ce conseil, élus, représentants d'association, syndicalistes... De l'autre, l'état, représenté par Laurent Alaton, sous-préfet de Confolens, Jean Moussu et Bruno Allafort, chef de service et ingénieur à la division «infrastructures et transport» de la Dreal (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement).

Le schéma est simple. En 2013, si tout va bien, Chabanais sera contournée et les kyrielles de poids-lourds ne traverseront plus la ville. La déviation s'articulera alors avec celle de Saint-Junien, à l'est. Mais... à l'ouest, on restera avec la bonne vieille RN 141, qui traversera toujours La Péruse, Roumazières, Fontafie et Suaux. Faute de deux fois deux voies qui viendrait se «brancher» sur celle de Chasseneuil. Un chaînon manquant de quelque 21.4km...

«Pour Chasseneuil-Exideuil, ont confirmé les techniciens, on en est à l'avant-projet sommaire [qui doit encore être validé par l'Etat, NDLR]. En clair, au stade des études. Un fuseau de 300m de large a été arrêté, et à l'intérieur de ce fuseau, le tracé probable de la future 141». Pour l'heure on en est là. Car ce tronçon de 21,4km ne pourra se faire, au mieux, que dans le cadre du prochain PDMI - programme de modernisation des itinéraires routiers - qui ne sera lancé qu'en 2014. Et rien ne garantit à l'heure actuelle que l'itinéraire en question sera retenu parmi les axes prioritaires par l'Etat.

«Nous nous mettons en configuration pour être prêt le moment voulu, plaident les techniciens de la Dreal, nos études seront bouclées, nous serons opérationnels. Après, cela ne dépend pas de nous».

Monter au créneau

C'est bien ce qu'ont compris les plus observateurs des délégués du conseil de développement, Jean-François Dumergue, le maire d'Exideuil en tête. «On déplace le problème, et le danger gommé à Chabanais, c'est à Roumazières ou à La Péruse qu'on va le retrouver. Il va donc falloir monter au créneau très fort pour que ce dossier soit retenu. Comme nous l'avions fait pour Chabanais en allant voir Raffarin. Maintenant c'est Chasseneuil-Exideuil qu'il faut obtenir le plus vite possible».

Le problème, c'est que la concurrence sera rude. Y compris en Charente même, avec la déviation de La Vigerie, qui est en stand-by, en attente de la LGV. «Vous savez, l'état n'est plus très riche pour les infrastructures routières, a glissé Jean Moussu, mais s'il y a d'autres sources de financement...».

Histoire de dire que des concours extérieurs pourraient activer les décisions prises au plus haut niveau. Juste la petite phrase qu'il fallait pour faire sortir Gérard Desouhant, le président du Pays de Charente-Limousine et vice-président du conseil général, de ses gonds.

Lui qui se souvient très bien des rudes négociations qui ont été menées ces derniers mois entre l'état et le Département, avec dans la balance une enveloppe de l'état pour les travaux routiers en Charente contre une enveloppe du Département pour soutenir le chantier de la LGV: «Avec les PDMI, contrairement aux anciens contrats de plan état-Région, c'est à l'état de financer entièrement ses routes nationales. Pas aux collectivités locales».

«Au train où vont les choses, glissait un délégué du conseil de développement, à l'issue de la réunion, les habitants de Roumazières et de La Péruse vont encore pouvoir déchiffrer de près les plaques des poids-lourds». Au moins jusqu'en 2020.

CL du 23 mai 2011 La déviation de Chabanais pose son empreinte

Les chantiers des ouvrages d'art et les travaux du contournement de Chabanais avancent tambour battant. Certains ponts sont terminés. Livraison de la 2x2 voie fin 2012, début 2013.



Le chantier du viaduc sur la Vienne est le plus spectaculaire du programme.Photo CL

Il suffit de circuler sur la nationale 141, entre le carrefour de la route d'Exideuil et le rond-point d'Etagnac, à l'entrée de la déviation de Saint-Junien et sur les petites routes adjacentes de Chassenon, Pressignac et Grenord, pour percevoir l'importance du chantier de la mise à 2x2 voie de la RN 141 et du contournement de Chabanais.

Les monticules de terres et les engins de chantier transforment le paysage. Une dizaine d'entreprises et autant de sous-traitants sont actuellement à pied d'oeuvre - beau temps oblige - pour terminer le chantier dans les délais prévus, soit fin 2012, début 2013.

Un viaduc sur la Vienne

Les premiers coups de pelle du chantier ont été donnés il y a un peu plus d'un an, en mars 2010, sur la route de Pressignac où a été construit un ouvrage d'art. La voie rapide passera elle sous le raccordement de Pressignac.

De nombreux autres ouvrages hydrauliques et de captage de petits cours d'eau sont en cours de finition. Les ponts à la sortie de Chabanais sur la route de Grenord et au lieu-dit «Le Figuier» sont terminés, de même que celui du «Matizon», juste avant le viaduc sur la Vienne. Les travaux sur la route de Chassenon sont en cours avec la construction d'un autre pont. Une bretelle d'accès provisoire a été réalisée ce qui a permis de ne pas dévier cet axe vers Chassenon et Rochechouart.

Le secteur du chantier le plus spectaculaire est certainement celui de la construction du viaduc sur la Vienne. Deux culées sont en cours de réalisation. Elles sont destinées à recevoir le tablier de l'ouvrage. Des pieux de 2 mètres de diamètre seront enfoncés à plus de 10 mètres de profondeur de part et d'autre de la Vienne et de la voie de chemin de fer et jusqu'à l'extrémité du pont vers le «Matizon». Six piles renfermant chacune six pieux ceinturés de béton et de ferraille compléteront l'ensemble avec des poutres en béton armé pour soutenir le tablier. Ce dernier en cours d'assemblage sera le trait d'union entre les deux rives. Une fois en place, il va recevoir les différentes couches de béton et d'enrobé ainsi que les équipements de sécurité pour la circulation du trafic.

Côté Vienne près de la RN 141, la culée est terminée. Les piles sont sorties de terre et le tablier va dès les prochains jours commencer à être positionné.

Pour l'association «Grain de Sable» qui suit très régulièrement le chantier: «*l'avancement des travaux est rassurant même si il y a quelques points à revoir*». Des détails qui doivent faire l'objet d'études supplémentaires mais qui en aucun cas ne vont retarder le projet.

CL 1 mars 2011 Charente Limousine

Saint-Claud, ça creuse!

Les pelleteuses de Garraud viennent d'attaquer le tracé de la déviation de Saint-Claud. Cette nouvelle voie de près de 3 kilomètres ouvrira fin 2012.



Le terrassement des 2,8 kilomètres de la déviation vient de démarrer à Saint-Claud. Cette tranche s'achèvera à l'automne. Photos Phil Messelet

Les pelleteuses de l'entreprise Garraud ont envahi les terres de la déviation de Saint-Claud. L'entreprise de Garat vient de remporter cette troisième tranche de 1,8 million d'euros. Jusqu'en octobre, elle va creuser, remblayer, aplanir, donner son profil à cette nouvelle voie de près de 3 kilomètres qui permettra d'éviter la traversée périlleuse et zigzagante du chef-lieu. Et pas question de prendre du retard, l'entreprise Garraud espère enchaîner avec le colossal chantier de la LGV.

A Saint-Claud, on espère aussi que les délais seront tenus, pour une ouverture annoncée fin 2012. «C'est une absolue nécessité de sécurité», assure Michel Boutant, le président du conseil général, qui visitait le chantier hier après-midi avec les techniciens du conseil général et plusieurs élus, dont Claude Burlier, conseiller général du coin, candidat à sa succession en mars. Ravi également de voir aboutir un projet dans les cartons depuis vingt ans, qui s'est d'abord heurté à la municipalité précédente, puis aux litiges avec des propriétaires lors de l'acquisition des terrains.

Cette fois, la voie est dégagée, les trois ouvrages d'art sont déjà construits, et les pelleteuses sont à l'oeuvre pour relier à travers champs le giratoire du Moulin-à-Pont, côté Nieuil, et le hameau de Négret, de l'autre côté de Saint-Claud. Hier après-midi, au pied d'un des trois ouvrages d'art, route de Roumazières, Abel Migné, vice-président du Département, et Nicolas Bourdet, le technicien chargé de l'opération, ont confirmé la livraison de cette déviation pour fin 2012 et dévoilé quelques précisions.

«La technique retenue permet de réutiliser au maximum les matériaux récupérés sur place», note, par exemple, Nicolas Bourdet. 200.000 m3 de terre vont être réemployés, et 30.000 seulement iront vers les carrières, «ce qui est très peu pour un chantier de cette importance».

Une fois le terrassement effectué, le Département enclenchera la dernière tranche, qui comprend la pause du ruban de bitume et la création de quatre bassins. *«Ils sont destinés à capter les produits polluants en cas d'accident de poids lourds»*, précise Abel Migné, en pensant aux 6.000 véhicules - dont de très nombreux camions - qui empruntent chaque jour la départementale 951.

«Je suis ravie que la déviation aboutisse enfin, il y a eu suffisamment de morts sur cette départementale», commente Joëlle Chardat, maire de Saint-Claud, très enthousiaste malgré les craintes exprimées par une partie de ses commerçants. «A Barbezieux, Jarnac, La Rochefoucauld, il y avait aussi des craintes, et finalement tout le monde est content. Les agences immobilières sont déjà sollicitées par des gens qui veulent s'installer à Saint-Claud», assure l'élue.

Au total, cette déviation financée à 100% par le Département devrait coûter entre 7,5 et 8 millions d'euros. Le hasard veut qu'elle ouvrira à peu près en même temps que celle de Chabanais, autre point noir de la circulation en Charente limousine.

CL du 11 février 2011 : Saint-Claud: la déviation à deux voix

La future déviation de Saint-Claud divise les commerçants. Certains craignent de perdre une partie de leur chiffre d'affaires. D'autres positivent à l'idée d'être débarrassés des camions.



Le ballet des camions ne s'arrête que rarement à Saint-Claud. Mais dès que le soleil se montre, rien n'empêche les habitants de s'installer sur la place du village. Photos Phil Messelet

Saint-Claud attend sa déviation pour fin 2012, début 2013, selon l'avancement des travaux et des financements qui vont avec (lire CL du 21 janvier). En toute hypothèse, le gros bourg de Charente limousine devrait alors profiter d'une tranquillité souhaitée par beaucoup. Mais, tranquillité peut être un mot qui fâche à Saint-Claud, notamment chez les commerçants: d'un côté les «pro», de l'autre les «anti». Pas de demi-mesure, l'affaire a ici trop d'importance pour que l'on fasse dans la nuance.

Chez les «anti», la ligne est claire: si on perd le passage, on meurt. «ça va tuer le village. On fait 50 % de notre chiffre avec le passage», annonce de but en blanc Cécile Bertrand, une des deux boulangères du bourg. Au tabac-presse, Françoise Mandon est un peu moins catégorique, mais s'inquiète: «Quand rien ne passe, parce qu'il y a eu un accident par exemple, je me demande ce que je fais là. Les camions et les vacanciers l'été, on a besoin d'eux pour travailler. Les camionneurs cherchent les endroits où ils peuvent s'arrêter. S'il n'y en a plus ici, ils s'arrêteront ailleurs.»

À la seule épicerie du village, Liliane Moreau est sur la même ligne. «Avec la déviation, on aura beaucoup moins de monde. Déjà, les gens vont faire leurs courses à Roumazières ou Chasseneuil. Après, on n'aura même

plus le passage des touristes les deux mois d'été. Il faudrait que la déviation soit interdite aux voitures», suggère la dame, par ailleurs présidente de l'association des commerçants locale.[...]

Saint-Claud est un bourg de 1.111 habitants. Il compte quelles grosses entreprises, notamment les Moulins Centre-Atlantique (28 salariés), la menuiserie Cormenier (30 salariés), mais aussi un établissement spécialisé d'aide au travail qui accueille en centre-bourg 72 travailleurs handicapés adultes et leurs 20 encadrants; le Foyer Soleil (43 résidents valides et 7 employés) qui comptera 25 pavillons supplémentaires en mars prochain; un centre de secours et d'incendie de 34 pompiers volontaires et deux jeunes sapeurs-pompiers.

Les commerces et services y sont variés: une épicerie, trois coiffeuses, une pharmacie, deux médecins, deux boulangeries-pâtisseries, deux boucheries, un bar et deux bars-restaurants, un tabac-presse, un garagiste, un magasin d'électroménager, une poste et une trésorerie.

Joëlle Chardat, la maire de Saint-Claud, porte le projet de déviation: «Il n'y a jamais d'embellie avec les camions», assène-t-elle pour bien faire comprendre que son gros village ne pourra que se sentir mieux d'en être débarrassé. Elle se dit «rassurée». «Parce que les soucis que certains commerçants rencontrent n'ont rien à voir avec la déviation, et ne seront pas forcément accentués après. On est en zone rurale, avec une population âgée, souvent aux petits moyens. Un commerce, c'est principalement l'accueil, l'amabilité, le service. Il faut savoir attirer le client.»

La vie commerciale de Saint-Claud ne se joue pas que l'été ou avec le passage des camions. «En hiver, ce sont les Saint-Claudais qui font vivre le commerce, continue la maire. Et Saint-Claud sera toujours sur la route de la côte.»

La municipalité, qui envisage le réaménagement du bourg lorsque la déviation sera achevée, annonce que des efforts seront faits pour mettre en valeur le centre, que des panneaux le signaleront depuis la RN 141.

Visite de la déviation de Chabanais-Étagnac (site DREAL Poitou-Charentes)

9 août 2011

La traversée de Chabanais présente un enjeu essentiel en matière de sécurité routière compte tenu du trafic poids lourds dense et du tracé étroit et sinueux de la RN141.

Une déviation est en cours de construction et les travaux portent sur 11 km de 2x2 voies en tracé neuf. Le chantier entre dans une phase importante et spectaculaire, notamment les terrassements de la section courante et le viaduc sur la Vienne.

Une visite en bus de chantier a donc été programmée le 21 juillet dernier à destination du comité de pilotage, des élus et des associations concernés par cette déviation.

Malgré un temps incertain, la visite, commentée par M. Moussu du SIT, a pu se dérouler dans de bonnes conditions, avec des arrêts sur plusieurs points forts du chantier.

L'auditoire a été très intéressé et impressionné par l'ampleur des ouvrages.

L'équipe de l'entreprise Bouygues, chargée de la construction du viaduc sur la Vienne, s'est vu décerner le label "chantier bleu", récompense interne à l'enseigne, qui marque la reconnaissance des chantiers exemplaires en matière de Qualité, de Sécurité et d'Environnement dans la réalisation des chantiers.

Une manifestation à destination des scolaires et du grand public est envisagée en octobre.

La route nationale 141, ou RN 141, est une route nationale française reliant Saintes à Limoges. Cette route fait partie de la Route Centre-Europe Atlantique.

Avant 2006, cette route continuait en direction de **Clermont-Ferrand** jusqu'à la limite départementale du **Puy-de-Dôme**. Dans le département du Puy-de-Dôme, elle a été déclassée **RD 941** depuis les années 1970. La section classée RN entre Limoges et le Puy-de-Dôme correspondait en fait à une reprise tardive (1991) par l'État d'un tronçon qui avait été concerné par la vague de déclassements des années 1970. Cette section a été également rétrocédée aux départements.